

## PV Comité du 10 mars 2026

**Lieu, horaire :** Mont de Travers, 20h00

**Présents :** Christophe Perrin, Laurent Jeanneret, Guillaume de Tribolet, Claude-Eric Robert, Cathy Trachsel

**Excusées :** Armelle von Allmen, Béatrice Manceau (coordinatrice PDR-CNAV)

---

### 1. PV 16.02.26

Sera disponible sur : <https://doc-pdr-vdsp.com/association/>

Mot de passe : Oups2025

**BM** Mets en ligne les derniers PV.

### 2. Retour sur la conférence de presse du 5 mars 2026

Considérée comme une réussite, bonne diffusion. Regret de l'absence des autorités communales et cantonales.

- a. Fromagerie des Martel, propose une partie de son espace de vente pour accueillir des produits locaux à la place/en complément de la Maison de la Tourbière. Collaboration à envisager lors du début de la réalisation lorsque le cadre définitif aura été fixé pour l'organe de promotion.

### 3. Préparation de l'AG du 31 mars 2026

Ordre du jour de l'AG :

- a. **Accueil et salutations (yc autorités présentes)**
- b. **L'approbation du procès-verbal de la dernière Assemblée Générale**  
**BM** Peux-tu nous le fournir pour relecture ?
- c. **Le rapport du Comité sur l'activité de l'Association pendant la période écoulée**  
Rapport de Claude-Eric, rétrospectives de l'année. 6 premiers mois avec les porteurs à la traîne puis 6 mois suivant avec le Sagr. **BM** fourni le nombre de comité, nombre de Copil.
- d. **Les rapports de l'organe de contrôle des comptes**  
Mail de BM du 06.03, **BM** complète et met au propre pour 1-2 slides bien lisibles à présenter.  
**BM** demande à Yann de confirmer sa position par écrit en ce qui concerne les frais d'architecture de la phase de documentation (oral discuté lors de la séance du 3.2.26).  
Pour ce qui est de la documentation (hors frais d'architecture), la CNAV a tenu les comptes de cette phase et les assumes vis-à-vis du Sagr notamment. Il n'y a pas de sens de tout repasser sur une comptabilité de l'association à ce stade.

**e. L'adoption du budget**

Il n'y a pas de raison de faire un budget de fonctionnement pour l'année 2026. Néanmoins afin d'assumer les frais de base les cotisations 2026 sont envoyées (350.-). Pour les porteurs de projet qui se verraient exclu du PDR avant la signature de la convention sur décision des autorités, ils seront remboursés. La cotisation payée par les porteurs qui se retirent de leur propre chef est considérée acquise à l'association conformément à l'article 5 des statuts.

**f. L'approbation des rapports et comptes**

Au vu de l'année particulière suite à la constitution, ce point est abrogé.

**g. L'élection de l'organe de contrôle des comptes**

Proposition de maintenir Sébastien Menoud, en remplaçant de JJ Matile, Besoin d'élection d'un nouveau vérificateur + d'un suppléant. Tournus sur deux ans.

**Année 2026**

1<sup>er</sup> contrôleur S. Menoud

2<sup>ème</sup> contrôleur A (à élire)

Suppléant à élire B

**Année 2027**

1<sup>er</sup> contrôleur A (le 2<sup>ème</sup> de 2026 devient le 1<sup>er</sup> de 2027)

2<sup>ème</sup> contrôleur B (le suppléant de 2026 devient le 2<sup>ème</sup> de 2027)

Suppléant à élire C

**h. Admission/Démission**

Admissions :

- Ferme Bastien Racine
- BM Autres nouveau porteur ?

Démissions (à confirmer avec attestation du SAGR):

- Ass. Matile-Mojon
- Jardin des Marais
- Les 3 sols
- Reichenbach Philippe
- Currit Yves
- Perrin Régis et Maxime
- D/Clic Terroirs

**i. Divers**

**i. Liste des projets actuels**

**ii. Parole au SAGR**

**j. Les propositions individuelles**

A recevoir 5 jours avant l'assemblée.

**Informations organisationnelles :**

Lieu de l'AG : Restaurant du petit Sommartel (confirmation de Christophe à recevoir)

Heure : 19h45, début à 20h00

Boissons + plats froids au terme

Mentionner en bas de la convocation : Assemblée suivie d'un collation.

Diffusion de la convocation par **BM** (délai d'envoi statutaire 18.03.2026, par mail) :

- Porteurs selon liste
- Yann + BM CNAV
- J.Rösti SAgr
- Communes (3)
- Maison de la Tourbière

Joindre le PV de l'AG constitutive à la convocation.

**BM** tient le PV de l'AG du 31.03.

**BM** fourni un beamer+écran à dérouler et le nécessaire à la projection.

**4. Divers**

- a. Les 3 sols n'ont toujours pas reçu d'information du Sagr, selon discussion avec B.Jean-Mairet le 5.3.
- b. Cyrill Burri demande a être auditeur des différents niveaux du PDR pour faciliter la communication ; le comité a entendu sa proposition, on se retournera vers lui en cas de besoin. **GT** rend réponse rappelant la séparation entre l'association et l'organe de promotion.

➤ **Prochain Copil : 16 mars 13h00 à la CNAV**

Participants du comité : Claude-Eric, Christophe, Guillaume, (Cathy va confirmer sa présence)

**Questions du comité au Copil :**

- Derniers Copil, tous les projets avaient été vus. Pourquoi 7 dossiers viennent en retour seulement le 27.02 ?
- Les 3 sols nous ont interpellé au sujet de l'avancée de leur dossier. Aux trois derniers Copil, le SAGR a annoncé communiquer la décision négative aux porteurs concernés. Qui est en charge de cette communication et quand cela sera effectué ? Copie des courriers adressées aux porteurs ou attestation des projets sortis avec dates de communication à demander pour se couvrir durant l'AG et tenir un registre des membres à jour.
- J-J Matile (Ass. Matile-Mojon) est vérificateur de compte de l'association, confirmation qu'il n'est pas maintenu comme porteur de projet ?
- Liste des porteurs à convoquer à l'AG ordinaire comme déjà demandé, convocation à envoyer le 18.03.26.

➤ **Prochain Comité : 30.03.2026 19h45 chez Laurent.**

○ **Prochaine tâches :**

- Compte bancaire à ouvrir.
- Envoi des cotisations 2026

➤ **Prochaine AG ordinaire : 31.03.2026 19h45 au restaurant du Petit Sommartel**

Rédaction : Guillaume